

L'Étincelle

Pour la construction d'un parti des travailleurs communiste et révolutionnaire



Lundi 16 mai 2016

Après le 49.3, remballer la loi travail dépend toujours de nous !

Manuel Valls a finalement dégainé le 49.3 pour faire passer en force sa loi patronale. Lors du mauvais vaudeville parlementaire, la droite s'est trouvée gênée aux entournures d'être en accord avec le PS tout en feignant une bataille d'amendements sur une loi qu'ils rêvent en fait de voir appliquer. Les « frondeurs » de leur côté n'ont pas frondé longtemps puisqu'ils ne se sont pas trop décarcassés pour déposer une motion de censure et ont donc accordé leur confiance au gouvernement et à sa loi rétrograde.

L'eau bout à 100°, la France à 49,3

La réponse de la rue ne s'est pas faite attendre et c'est plusieurs centaines de jeunes qui se sont retrouvés dans les heures qui ont suivi l'annonce devant l'Assemblée nationale. Surtout, jeudi dernier, nous avons encore été des dizaines de milliers à nous retrouver dans la rue malgré un dispositif policier ahurissant et provocateur.

Car ce qu'une immense majorité de ce pays a compris, c'est qu'une telle loi c'est « marche ou crève » pour les salariés et « prends l'oseille et tire-toi » pour le patronat. D'un côté, il faudrait toujours plus se serrer la ceinture et y ajouter de nouveaux trous quand il n'y en a plus. De l'autre, c'est les Panama papers et les salaires indécentes comme ceux récemment annoncés de deux patrons ; Carlos Ghosn, PDG de Renault Nissan qui gagne plus de 15 millions l'année passée après avoir imposé trois années de gel et stagnation des salaires et 7 500 suppressions de postes. Ou encore Alexandre de Juniac, PDG d'Air France : 5 500 suppressions de poste au compteur et un million d'euro dans son compte pour l'année 2015, en augmentation de 65 %... Ce racket en règle contre le monde du travail, tout un chacun le ressent au quotidien. C'est ce ras-le-bol qui s'exprime depuis plus de deux mois.

Faire sauter les verrous

Le 49.3 n'est pas un obstacle pour faire retirer la loi travail. Il y a dix ans, en 2006, nous avons déjà fait l'expérience d'une mobilisation qui avait fait reculer le gouvernement : la loi sur le 'Contrat première embauche' s'était fracassée sur un mouvement déterminé de la jeunesse suivie par les salariés, après

avoir pourtant été adoptée.

Nous pouvons gagner

Car la démocratie véritable ne se joue pas sur le théâtre parlementaire, mais dans la rue, dans nos mobilisations, par notre détermination.

Pour cela, la semaine qui s'annonce est d'ailleurs grosse de danger pour le gouvernement et le patronat. Dès mardi, les routiers sont appelés à une grève reconductible et devraient être rejoints mercredi par les cheminots qui dans certaines gares annoncent déjà leur volonté de partir en grève reconductible. Même topo dans la pétrochimie.

La stratégie des centrales syndicales consistant à appeler à une succession de journées saute-mouton ne suffit pas à faire reculer le gouvernement. Que certains secteurs commencent à s'organiser pour mener une grève reconductible et s'adressent aux autres salariés pour qu'ils les rejoignent contre la loi travail et sur leurs propres revendications, voilà ce qui renforcerait considérablement notre mouvement et percuterait le gouvernement.

Tous ensemble

C'est en luttant tous ensemble, en joignant les mobilisations de tous les secteurs, du public et du privé, de la jeunesse et des travailleurs, que l'on pourra construire une force suffisante.

C'est en nous organisant à la base et en nous coordonnant que nous pouvons gagner. Les étudiants qui ont cherché le contact avec les salariés ont ouvert une brèche. L'indispensable convergence des luttes est à notre portée.

Manifestations

**Mardi 17 mai : 14h Place Denfert-Rochereau
et jeudi 19 mai : 14h, place de la Nation**

NCS is back : un Tavares en roue libre...

La direction remet le couvert en 2016 avec un 2^e « Nouveau Contrat Social ».

L'entreprise « *revenue dans la course* » doit désormais « *accélérer pour doubler* ». Un vrai poète ce Tavares.

Pour le moment, la seule chose qui a « doublé » c'est son salaire.

... à stopper avant le carnage

« *L'entreprise doit se protéger et assurer sa pérennité, et celle de l'emploi de ses salariés* » dit la direction. Pourtant le NCS c'est suppressions de postes à gogo, gel des salaires, etc. On compte **17 000 emplois supprimés depuis 2013** avec une pression toujours plus forte pour des mesures de départ ou la vente pure et simple de salariés à la sous-traitance.

La direction prétextait des difficultés économiques et a trouvé des syndicats pour accepter le NCS n°1. À nous de mettre les bouchées doubles pour lui faire ravalier son « Pacte Social ».

De quoi poser des questions

Samedi 30 avril, un jeune ouvrier intérimaire de PSA Poissy a été victime d'un accident chez lui. Un incendie se serait déclaré brusquement et l'a brûlé à 80 %. Selon la presse, « *ses vêtements se seraient enflammés alors qu'[il] se trouvait dans la cuisine* ». C'est sa compagne qui l'a trouvé en train de brûler. Son processus vital est toujours engagé.

Ce jour-là, il avait travaillé en contre-équipe (successivement dans deux équipes). Il était épuisé arrivé chez lui. On s'en souviendra pour la prochaine réunion sécurité bidon.

La Garennescope : zoom sur la généralisation de la précarité

On ne peut que vous conseiller le reportage d'*Envoyé spécial* du mardi 12 mai dernier. À la page, la généralisation de l'intérim dans l'automobile. 45 % des travailleurs seraient intérimaires à l'heure actuelle dans les usines du groupe PSA. « *Au montage, à Sochaux, les intérimaires représentent même 70 % de l'effectif* ».

Avec 3 millions de chômeurs, la généralisation de la précarité, soutenue par la loi Travail, est une catastrophe publique.

Piano mais pas sano

Quelques semaines après la descente de la répression des fraudes, Tavares auditionné à l'Assemblée nationale répondait sur l'harmonisation des prix entre essence et diesel : ne touchez pas trop vite au diesel sinon mes marges coulent et je les referai sur le dos des salariés. Un chantage classique à l'emploi !

Il en appelle ainsi à la neutralité des pouvoirs publics, selon lui, c'est à « *la puissance des ingénieries* » de « *trouver des solutions performantes* ». Certains d'entre nous étant chargés « *d'optimiser* » les passages des tests d'émissions polluantes, on sait à quoi peut être employée la « *puissance des ingénieries* ».

Le rapport du CNRS démontrant la dangerosité du

diesel date des années 90 (!) et la « neutralité » des pouvoirs publics a consisté... à l'enterrer.

Ça s'appelle avoir du mordant

En 2014, un ouvrier de Poissy avait été licencié pour avoir pris un sens interdit alors qu'il dépannait un chef sur un autre poste que le sien. Les prud'hommes viennent de condamner PSA à 13 000 € de dommages et intérêts pour licenciement abusif et 1 300 € de frais d'avocat.

Quand les ouvriers se défendent jusqu'au bout, la direction remballé son arrogance. Il ne faut rien lâcher, aussi bien en justice que tous les jours au bureau.

Le Messi du CAC 40

Interrogé sur l'augmentation faramineuse de son salaire, Tavares botte en touche en se comparant à un joueur de football ou à un pilote de F1. À 57 ans, il continue à se remplir les poches quand la plupart des sportifs ont raccroché les crampons. De plus, on n'a jamais entendu parler d'un footballeur organisant des plans de suppressions de postes dans son équipe.

La vérité est qu'il est grassement payé à organiser l'exploitation des salariés de PSA. Pointer du doigt artistes ou sportifs n'est qu'un moyen commode de cacher sa fonction dans l'économie : nous faire cracher du bénéf' au profit des actionnaires.

Quand la rentabilité fait dérailler

Après trois ans d'instruction, l'enquête sur les causes de l'accident de ferroviaire de Brétigny touche à sa fin. À l'époque, Guillaume Pepy, PDG de la SNCF, déclarait que celle-ci collaborerait avec la justice pour faire toute la lumière sur ce drame.

Or les juges ont pu constater des « *communications très tardives et parcellaires de pièces* », « *des suspicions de préparation de faux documents* », et des « *préparations d'entretiens* ».

Un double discours qui n'étonne pas les cheminots, premiers témoins du délabrement du réseau, causé par la course à la rentabilité.

Ils se mobilisent d'ailleurs ce mercredi contre le décret-socle, adaptation ferroviaire de la loi travail, qui serait une nouvelle dégradation des conditions de travail.

Contre la répression, mobilisation

Jeudi 12 mai à Caen, une soixantaine de manifestants ont occupé la Direction départementale du travail pour protester contre le recours au 49-3.

La police débarque de ses fourgons en tenue anti-émeute, elle charge sans sommation à coups de matraque et jette des grenades lacrymogènes dans le bâtiment après y avoir refoulé ceux qui se tenaient à l'extérieur.

Malgré les protestations des salariés, une vingtaine d'arrestations ont lieu. Les manifestants ne sont relâchés qu'à partir d'une heure du matin. Certaines victimes des flics envisagent de porter plainte.

Mais la meilleure réponse à ces violences, à Caen comme ailleurs, c'est de faire remballer la loi travail.